



LE DIRECTEUR GÉNÉRAL ADJOINT

Blois, le 21 AVR. 2015

Affaire suivie par Véronique Lomet
02 45 50 47 88

Le schéma « Accès à la santé pour tous en Loir-et-Cher 2015-2020 » a été voté à l'unanimité le 18 décembre dernier par l'Assemblée départementale.

Il convient maintenant de mettre en œuvre les premières actions de terrain autour de l'axe 3 « Optimiser les conditions d'exercice des professionnels de santé » et plus spécifiquement « **Participer au développement des protocoles de coopération** » (fiche 30 action 3.3.5).

Pour cela, il vous est proposé de nous réunir le **mardi 19 mai 2015**, Salle Lavoisier, à l'Hôtel du Département, place de la République à **Blois**.

Cette journée commencera par un accueil à partir de **8h45**, l'atelier démarrera à 9h00, et se terminera vers 12h30.

Je vous remercie de faire part de votre présence ou de votre représentation à la Direction Adjointe développement, offre et projets de santé, par courriel (dadops@cg41.fr) ou par téléphone au 02.45.50.55.44 ou 02.45.50.47.88.

Avec mes remerciements pour votre implication dans la politique de santé sur le territoire loir-et-chérien, je vous prie d'agréer, l'expression de ma considération très distinguée.

Clara OTTO-BRUC

Direction adjointe développement offre et projets santé